Document généré le 14 juil. 2025 18:01

Continuité

CONTINUITÉ

L’histoire derrière les barreaux

Michael Jacques

Numéro 173, été 2022

URI : https://id.erudit.org/iderudit/99376ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Jacques, M. (2022). L’histoire derrière les barreaux. *Continuité*, (173), 46–48.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2022

Ce document est protégé par la loi sur le droit d’auteur. L’utilisation des services d’Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d’utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l’Université de Montréal, l’Université Laval et l’Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'histoire derrière les barreaux

Si la ville de Sherbrooke est surnommée la reine des Cantons-de-l'Est, la prison Winter est l'un de ses principaux joyaux. Datant du XIXe siècle, mais fermée depuis plus de 30 ans, elle se rapproche aujourd'hui d'une restauration espérée par plusieurs.

MICHAEL JACQUES

Dans le quartier patrimonial du Vieux-Nord de Sherbrooke loge un témoin important de l'histoire sociale et judiciaire de la ville, des Cantons-de-l'Est et du Québec. La prison commune de Sherbrooke, aussi appelée « prison Winter » parce que sise sur la rue du même nom, est le bâtiment comptant la plus grande superficie sur cette artère.

Mis en service en 1869, cet établissement a accueilli des centaines de prisonniers jusqu'à sa fermeture en 1990. Il est le seul pénitencier datant de cette époque dans la région. Bien que construite plus tardivement, la prison Winter s'intègre dans le paysage des édifices carcéraux du Bas-Canada, comme le Morrin College à Québec (1808-1814), la Prison de Trois-Rivières (1816-1822) et la Prison Au-Pied-du-Courant à Montréal (1831-1840). Surplombant une colline derrière l'imposant palais de justice de la ville, le bâtiment profite d'une architecture d'envergure qui rappelle les édifices majestueux dont s'est doté le Québec durant le milieu du XIXe siècle.

Mais pourquoi un tel endroit a-t-il pris place à Sherbrooke, dans ce quartier de surcroît, où sa présence peut sembler étrange ?

Une histoire de justice

Pour comprendre la logique derrière cet emplacement, il faut remonter le fil du temps jusqu'en 1802. Cette année-là, le loyaliste Gilbert Hyatt et ses associés s'installent sur les rives de la rivière Magog. Leur arrivée est à l'origine de la naissance du quartier du Vieux-Nord. Dans la foulée, l'endroit devient plus riche en infrastructures grâce à la proximité de la rivière, dont le pouvoir hydraulique permet de soutenir une vie industrielle et commerciale grandissante.

Puis, en 1816, c'est au tour de William Bowman Felton, officier de la marine royale britannique à la retraite, d'y débarquer. Spéculateur foncier, il modernise les barrages et les moulins, et voit à la construction d'un premier collège. Membre du Conseil législatif de Québec et agent des terres de la Couronne pour les Cantons-de-l'Est, l'homme use aussi de son influence pour que Sherbrooke devienne, en 1823, le chef-lieu du district judiciaire de Saint-François.

Cette nouveauté facilite l'application de la justice au sud de la vallée du Saint-Laurent, puisque jusqu'alors, seuls les districts judiciaires de Trois-Rivières, de Montréal et de Québec existaient. Elle entraîne également une concentration des services et des ressources juridiques dans ce qui deviendra le quartier du Vieux-Nord.

Succession de prisons

À ce moment, la première prison de la ville loge dans le palais de justice. Il s'agit d'un bâtiment rudimentaire de deux étages situé sur la rue Marquette, là où se trouve l'actuelle cour du Séminaire de Sherbrooke.

Vers 1825, on construit une deuxième prison, cette fois sur la rue William. En 1839, on érige sur cette même rue un immeuble imposant où se déplace le palais de justice. De style néoclassique, avec une entrée monumentale garnie de colonnes doriques, il accueille aujourd'hui le régiment des Hussards de Sherbrooke. Quant à la petite prison de la rue William, l'état de décrépitude qu'elle atteint dès le tournant des années 1850 facilite l'évasion des détenus. En outre, le pénitencier n'arrive plus à suivre la croissance rapide du district judiciaire qui nécessite une plus grande capacité d'incarcération. La bâtisse est donc fermée en 1869 et démolie en 1889.

Par ailleurs, dans les années 1860, à la faveur du projet confédératif, on assiste à une augmentation des dépenses publiques en infrastructures au Canada. À la même période, une vaste réforme carcérale et judiciaire entraîne la construction de nouvelles prisons aux quatre coins de la province. C'est ainsi que débute, en 1865, celle de la prison commune de Sherbrooke.

Un édifice impressionnant

On confie la conception du bâtiment à Frederick Preston Rubidge. L'homme est également l'architecte de l'ancien canal de

La prison Winter profite d'une architecture d'envergure qui rappelle les édifices majestueux dont s'est doté le Québec durant le milieu du XIX^{e} siècle.

Façade de la prison Winter, à Sherbrooke
Source : Société de sauvegarde de la vieile prison de Sherbrooke

Beauharnois et de la résidence du gouverneur général à Québec. Ouverte en 1869, la prison affiche un style palladien avec une imposante entrée à fronton. Les angles de la bâtisse arborent des chaînages de pierre. Sa construction coïncide avec l'apparition, dans les Cantons-de-l'Est, de l'architecture monumentale caractérisée par la présence de grands bâtiments de pierre utilisés à des fins publiques ou collectives.

Sis sur la rue Jail, qui deviendra la rue Winter en 1904, le pénitencier comprend à l'origine deux sections, soit le corps central et l'aile nord. Ces deux espaces reçoivent la majorité des prisonniers dans des cellules de 1 m sur 2,4 m. Fait à noter, le quatrième étage du corps central sert de résidence au gouverneur de la prison et à sa famille. Il

Vue intérieure de la prison Winter
Photo : Martin Barrette

faut attendre 1940 pour qu'une maison de brique soit construite contre l'aile sud à cette même fin.

L'année suivant l'ouverture de la prison, un mur de pierre haut de 5 mètres ceinture sa cour. Il est muni d'une porte cochère pour permettre l'entrée d'une potence de bois. Six personnes y seront pendues entre 1870 et 1931.

En 1871, dans le respect des plans d'origine, une aile sud est ajoutée à l'édifice, lui donnant une structure symétrique et augmentant sa capacité d'incarcération. Ses trois étages abritent des cellules alors que le sous-sol loge d'autres cellules, la buanderie, la salle mécanique et la soute à charbon.

En 1965, un atelier pour l'entretien des lieux est érigé. Il s'agit d'un petit bâtiment rectangulaire, en bois, pouvant accueillir employés et prisonniers qui y accomplissent certaines tâches. Dans sa version complète, l'espace intérieur de l'établissement carcéral avoisine les 6000 mètres carrés alors que l'ensemble de ses infrastructures et de ses terrains occupe une superficie de plus de deux acres.

Une fin et un nouveau début

Qu'est-ce qui a motivé la fermeture de la prison Winter ? Pour le savoir, il faut remonter au début du XX^{e} siècle, alors que l'endroit est déjà reconnu pour son insalubrité. De plus, les conditions de vie qui y prévalent sont difficiles. Des rapports d'inspection indiquent que le bâtiment ne répond pas aux normes. Ce n'est toutefois qu'en 1990 que ses activités cessent de façon définitive, notamment à cause des pressions des gardiens, qui invoquent des raisons de santé et de sécurité au travail.

Depuis 1997, la Société de sauvegarde de la vieille prison de Sherbrooke, formée de bénévoles, est propriétaire des lieux et veille à les préserver. Elle fait face à des difficultés bien réelles, ne serait-ce que le paiement des frais d'entretien annuels. Mais ses membres sont pleins de volonté pour redonner à l'endroit un second souffle.

C'est pourquoi, de concert avec la Ville de Sherbrooke et le Musée d'histoire de Sherbrooke, ils travaillent à la réalisation d'un projet de mise en valeur qui totaliserait plusieurs millions de dollars. Celui-ci prévoit une restauration qui, une fois complétée, permettrait d'organiser des visites guidées. Des pistes supplémentaires sont envisagées, comme l'instauration d'un centre d'interprétation ainsi que la tenue d'expositions, de soirées meurtre et mystère et de jeux d'évasion. Ce dossier de longue haleine est donc à surveiller de près. ◆

Michael Jacques est historien et auteur. Il a enseigné à l'Université du troisième âge de l'Université de Sherbrooke. Ce texte a été rédigé avec l'appui du Musée d'histoire de Sherbrooke et de la Société de sauvegarde de la vieille prison de Sherbrooke. .